



Indivision 50/50 droits et possibilité de sortir de l'indivision

Par **flocon13**, le **04/02/2015 à 20:03**

Bonjour,

Après séparation pour violences, j'ai mis 10 mois à lui faire signer un mandat de vente chez le notaire et récemment avec un agent immobilier. Lui possède une grosse propriété et avait payé sa moitié comptant, moi j'ai contracté un crédit. M'étant enfuie du bien indivis, j'ai dû prendre une location...Donc j'ai tous les frais en double et malgré mon salaire, cela devient dramatique.

Monsieur refuse que le notaire mette un panneau de vente sur la façade, en a-t-il le droit?

Quelles solutions ai-je pour sortir de cette indivision et pouvoir rembourser mon crédit?

Merci